

## Charte de l'éco-coureur

Pour sensibiliser les participants et adopter une démarche écoresponsable de développement durable dans un esprit sportif et fair-play, les coureurs sont tenus de respecter les engagements suivants.

### **1. Respect du milieu naturel**

Je m'engage à respecter le milieu naturel et les villages traversés au cours des événements du RAID Grenoble INP en prenant conscience que ce sont des espaces partagés.

Je m'engage de même à rester dans les zones de course délimitées par la signalisation.

### **2. Gestion des déchets**

Je m'engage à ne jeter aucun déchet dans le milieu naturel et à les trier selon les consignes des organisateurs.

### **3. Transport alternatif**

Je m'engage à privilégier le covoiturage, le train et les transports publics pour me rendre aux lieux de rendez-vous de la course (Pour le Prologue : Tram A, arrêt Echirolles Gare ou Echirolles Denis Papin puis navette 66. Pour le Raid : Tram B ou C, arrêt Gabriel Fauré). Horaires sur le site : [www.tag.fr](http://www.tag.fr)

### **4. Comportement sportif**

Je m'engage à adopter un esprit d'équipe et un comportement fair-play, responsable et durable.

*Pour votre santé et le respect de l'éthique sportive, n'absorbez aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement votre capacité physique ou mentale durant l'épreuve.*

### **5. Cohésion sociale et solidarité**

Je respecte les autres participants, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale toutes les personnes croisées durant l'épreuve. Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable. J'agis en connaissance de cause.